



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Alerte sur la situation des pharmacies

Question écrite n° 4295

Texte de la question

M. Emmanuel Lacresse alerte M. le ministre de la santé et de la prévention sur la situation tendue que connaissent les pharmacies depuis la pandémie de la covid-19. La centaine de pharmacies que comprend le territoire métropolitain nancéien est ainsi confronté à d'importantes et multiples difficultés et beaucoup ferment les unes après les autres, comme l'atteste la récente fermeture de la pharmacie du Point-Central qui existait pourtant depuis un siècle. Les contraintes sont nombreuses et concernent autant une pénurie de main d'œuvre grandissante, des médicaments plus chers et parfois introuvables ou bien encore des surfaces trop exiguës. Par ailleurs, comme chez l'ensemble des professionnels de santé, les pharmaciens font face à une hausse inédite des violences à leur égard, compliquant encore davantage l'exercice de leur profession. Dès lors, il l'interroge sur les dispositifs mis en œuvre pour pallier le manque de pharmaciens ainsi que sur d'éventuelles mesures de soutien destinées à surmonter l'ensemble des problématiques évoquées.

Données clés

Auteur : [M. Emmanuel Lacresse](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2^e circonscription) - Renaissance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4295

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : Santé et prévention

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 décembre 2022](#), page 6381

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)